



Annonce

N° 2024-06

Objet : Demande de numéro de voiture de compétition

Date : 18 mars 2024

Argumentaire

Tel qu'annoncé dans l'ébauche du bulletin 2024-02 CARS a décidé d'adopter les numéros de voiture permanents à compter du 1^{er} mai 2024. CARS accepte maintenant les demandes de numéros jusqu'au 1^{er} avril 2024, 23 h 59 HM.

Tout compétiteur qui a l'intention d'inscrire un véhicule de compétition dans un rallye sanctionné par CARS, doit réserver un numéro de voiture (**processus de réservation d'un numéro de véhicule compris**) et obtenir une trousse de graphiques visuels qui comprend deux panneaux de portières, un bandeau de pare-brise et les chiffres de la voiture (trousse de graphiques visuels incluse).

1. Les numéros 1 à 10 seront réservés à l'usage de CARS.
2. Le numéro 1 sera offert au champion toutes catégories de la saison précédente.
3. Le numéro 2 sera offert au champion 2RM de la saison précédente.
4. Les voitures numéros 1 et 2 conserveront leur numéro permanent pendant qu'ils porteront les numéros 1 et 2.
5. Les numéros 3 à 10 serviront à CARS lors de situations spéciales, tout en limitant l'usage des numéros à un seul chiffre.
6. Les numéros 0, 00, 000, 998 et 999 serviront à CARS pour les véhicules d'ouverture et de fermeture.
7. Le numéro 911 ne sera pas utilisé pour éviter toute confusion sur les ondes radio.
8. D'autres numéros peuvent être retirés à la discrétion du conseil (par ex. : le #43, par respect pour l'ARA qui l'a retiré en hommage à Ken Block).

Processus initial de réservation des numéros de portière

Ce processus initial est nécessaire pour gérer l'abondance initiale de demandes de numéros et donner au bureau de CARS assez de temps pour distribuer les numéros dans l'ordre correct.

1. Dès la publication du bulletin sur les numéros permanents de portière, les compétiteurs pourront faire leur demande par courriel à office@carsrally.ca sur le formulaire de réservation de numéro permanent. <https://carsrally.ca/wp-content/uploads/2015/09/Permanent-Reservation-form.pdf>
2. Votre demande doit inclure trois choix de numéros par ordre de préférence.

3. Cette période de demande sera ouverte pendant 2 semaines.
4. Pour que la demande soit valide, le compétiteur doit :
 - a. détenir une licence CARS ou ARA 2024 et avoir compétitionné des deux côtés de la frontière pendant les saisons 2023 et 2024;
OU si vous n'avez pas déjà votre licence CARS 2024 :
 - b. soumettre une demande de licence CARS 2024 avec son paiement complet;
 - i. OU, si le compétiteur ne prévoit pas se procurer une licence pour 2024 :
 - c. soumettre le formulaire de réservation d'un numéro permanent avec le paiement complet de la réservation.
5. Le bureau de CARS gèrera le processus initial de réservations pour l'assignation des numéros de la façon suivante :
 - a. Les compétiteurs qui ont participé à des rallyes des deux côtés de la frontière en 2023 et 2024 auront le premier choix de réserver leur numéro ARA;
 - b. Le reste des réservations initiales sera accordé selon l'ancienneté de la licence de CARS.
6. La liste finale des numéros accordés sera publiée environ deux semaines après la date de fermeture des demandes.